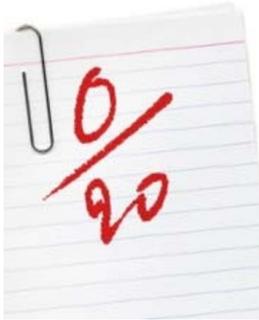




PRIME D'INTERESSEMENT L'UNSA-POSTES DEMANDE UNE PRIME EQUIVALENTE A CELLE DES ANNEES PRECEDENTES !

Février 2021



Si l'on se réfère aux différentes déclarations dans les médias de Philippe WAHL, PDG De La Poste, la prime d'intéressement des postières et des postiers pour l'année 2020 avoisinerait le 0 pointé !

Pour l'UNSA Postes cette situation est inadmissible lorsque l'on sait que le Chiffre d'Affaire était encore en hausse l'an dernier et serait proche des **30 Milliards d'euros !!!**

L'UNSA Postes s'insurge d'une telle annonce, puisque dans le même temps, dans sa lettre adressée à tous les salariés, le PDG les remercie pour leur excellent travail durant toute la période de la crise sanitaire due au COVID et leur implication exceptionnelle lors de la Peak Périod.

L'UNSA-Postes se bat pour défendre le pouvoir d'achat de tous les salariés, et interpelle régulièrement La Poste dans les instances pour que le travail fourni par tous les postiers soit reconnu et récompensé.

Jeudi 25 février 2021 a lieu une commission de suivi concernant la prime d'intéressement, et l'UNSA Postes revendique une juste récompense pour le travail accompli lors de cette année 2020.

**La Poste doit donner à son personnel
une prime équivalente à celle des années
précédentes !**



**C'est la demande que fera l'UNSA Postes
lors de la commission de suivi du jeudi 25 février 2021**

